

Création de l'Association pour le Développement des Actifs Numériques

- Onze acteurs français de l'industrie des actifs numériques et de la blockchain se rassemblent pour constituer une association professionnelle représentative du secteur dans le but de développer l'industrie des actifs numériques en France et à l'Europe, l'Association pour le Développement des Actifs Numériques (ADAN).
- L'association représentera l'industrie auprès des pouvoirs publics et de la société civile.

Paris, le 14 janvier 2020 – Depuis plusieurs années, les actifs numériques sont en plein essor. Le bitcoin et des centaines d'autres actifs s'échangent aujourd'hui sur des protocoles spécialisés : cryptomonnaies, jetons d'« ICOs¹ », stablecoins, représentations d'actifs réels ou de droits financiers... Ce nouveau terrain - celui de la valeur numérique - est immense et il fait émerger de nouvelles verticales et de nouveaux champions.

En France, une industrie spécialisée s'est développée depuis 2011 et couvre aujourd'hui toutes les activités du secteur : plateformes d'échange, courtiers, matériels de sécurisation, protocoles, conseils et produits. Elle représente aujourd'hui plus de 50 entreprises et des milliers d'emplois. Le pays s'est également doté, avec la loi PACTE, de l'un des cadres juridiques les mieux adaptés et les plus innovants au monde pour le développement d'activités liées aux actifs numériques. Ce succès relatif masque cependant un grand déficit de compétitivité face aux géants de l'industrie localisés aux Etats-Unis et en Asie. Il est crucial que la France et l'Europe prennent toute leur place, pour des raisons économiques mais aussi politiques.

¹ Initial Coin Offerings.

Pour accélérer la structuration de l'industrie, la promouvoir auprès des pouvoirs publics et des acteurs privés et favoriser son développement, les entreprises [ARK Ecosystem](#), [Blockchain Partner](#), [Coinhouse](#), [Coinhouse Custody Services](#), [ConsenSys France](#), [iExec](#), [Kaiko](#), [Ledger](#), [LGO](#), [Nomadic Labs](#) et [Woorton](#) mettent aujourd'hui leurs efforts en commun pour créer l'ADAN, l'Association pour le Développement des Actifs Numériques. Tous les acteurs sont invités à rejoindre l'initiative.



Sociétés constituant les membres fondateurs de l'ADAN

Les actions de l'Association, coordonnées par deux permanents dédiés à son activité, consistent à aider à la mise en pratique concrète des nouvelles exigences applicables aux émetteurs de jetons et prestataires de services sur actifs numériques de la loi PACTE, à valoriser les solutions déjà développées par l'industrie, à promouvoir l'amélioration du régime juridique et fiscal existant et à proposer aux pouvoirs publics des mesures d'accompagnement ciblées pour développer une industrie d'ampleur internationale.

Pour son lancement, l'Association organisera prochainement son premier événement autour du thème: « Les actifs numériques : opportunités pour la France et l'Europe ». Pour manifester votre intérêt à cet événement, adhérer à l'association ou toute autre demande, envoyez un message à contact@adan.eu.

Simon Polrot, Président de l'Association, souligne les progrès menés en France : « Ces dernières années, les associations existantes ont donné l'impulsion à des initiatives au plus haut niveau de l'Etat,

qui ont permis la création de l'un des cadres juridiques les mieux adaptés du monde. Je salue tous les acteurs y ayant contribué et je suis très fier d'avoir l'opportunité, avec l'ADAN, de professionnaliser ces efforts et les intensifier en France, bien sûr, mais aussi au niveau européen. »

Eric Larchevêque, Executive Chairman de Ledger et Président du Conseil de Surveillance de Coinhouse, précise : « Aujourd'hui, le pays a franchi une première étape positive avec la loi PACTE, et nous le saluons. Mais il faut aller plus loin pour faire de la France un acteur majeur. C'est un vrai changement de mentalité qui doit s'opérer auprès des institutions et des acteurs économiques et nous serons là pour le stimuler et l'accompagner. »

À propos de l'ADAN

L'ADAN est une association loi 1901 qui représente l'écosystème des actifs numériques et travaille à leur développement en France et en Europe. Elle a vocation à rassembler et animer l'industrie ainsi qu'à la représenter. Ses membres fondateurs incluent Ark Ecosystem, Blockchain Partner, Coinhouse, Coinhouse Custody Services, ConsenSys France, iExec, Kaiko, Ledger, LGO Markets, Nomadic Labs et Woorton.

Site web : www.adan.eu

Contact presse: contact@adan.eu

Twitter: [@adan_asso](https://twitter.com/adan_asso)